



L'évolution de la ségrégation linguistique à Montréal, 1961-1981

Calvin Veltman

Volume 24, Number 3, 1983

Populations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056052ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056052ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Veltman, C. (1983). L'évolution de la ségrégation linguistique à Montréal, 1961-1981. *Recherches sociographiques*, 24(3), 379-390.
<https://doi.org/10.7202/056052ar>

Article abstract

De 1961 à 1981, le statut économique et social des francophones s'est largement amélioré. Nous en prévoyons deux conséquences quant à leur répartition spatiale sur l'île de Montréal : d'abord que les francophones s'établissent dans les quartiers avoisinant leur lieu traditionnel de résidence, ensuite qu'ils pénètrent les quartiers auparavant caractérisés par une présence plus forte des non-francophones, plus particulièrement les quartiers bourgeois de l'Ouest. Le stock de logements de grande qualité est susceptible d'attirer un certain nombre de francophones, auquel s'ajoute sans doute le désir de certains d'assurer l'avenir de leurs enfants en favorisant l'apprentissage de l'anglais dans un milieu non scolaire, voire plus « naturel ». (À ce sujet, le travail de S. Carlos est très révélateur.) Ce mouvement des francophones dépend cependant de deux conditions : soit que le stock de logements continue de s'accroître dans l'Ouest de l'île ou qu'il y ait émigration de la population vers d'autres endroits, laissant un certain nombre de logements libres. En fait, les deux conditions se sont réalisées, la première depuis longtemps, la deuxième plus particulièrement depuis cinq ans.

L'ÉVOLUTION DE LA SÉGRÉGATION LINGUISTIQUE À MONTRÉAL, 1961-1981

De 1961 à 1981, le statut économique et social des francophones s'est largement amélioré.¹ Nous en prévoyons deux conséquences quant à leur répartition spatiale sur l'île de Montréal: d'abord que les francophones s'établissent dans les quartiers avoisinant leur lieu traditionnel de résidence, ensuite qu'ils pénètrent les quartiers auparavant caractérisés par une présence plus forte des non-francophones, plus particulièrement les quartiers bourgeois de l'Ouest. Le stock de logements de grande qualité est susceptible d'attirer un certain nombre de francophones, auquel s'ajoute sans doute le désir de certains d'assurer l'avenir de leurs enfants en favorisant l'apprentissage de l'anglais dans un milieu non scolaire, voire plus « naturel ». (À ce sujet, le travail de S. Carlos est très révélateur.²) Ce mouvement des francophones dépend cependant de deux conditions: soit que le stock de logements continue de s'accroître dans l'Ouest de l'île ou qu'il y ait émigration de la population vers d'autres endroits, laissant un certain nombre de logements libres. En fait, les deux conditions se sont réalisées, la première depuis longtemps, la deuxième plus particulièrement depuis cinq ans.³

Méthode

L'analyse intercensitaire du mouvement de la population sur le territoire de l'île de Montréal se heurte à un problème de taille. Entre 1961 et 1971, Statistique Canada a non seulement modifié les numéros de la plupart des secteurs de recensement, elle a aussi procédé aux changements des frontières entre plusieurs secteurs. Grâce au travail de J. Mongeau, il nous a été possible de relier les données de 1961 au découpage de 1971.⁴ Malheureusement, ce

1. Jac-André BOULET, *L'évolution des disparités linguistiques de revenus de travail dans la zone métropolitaine de Montréal de 1961 à 1977*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1979.

2. Serge CARLOS, *L'utilisation du français dans le monde du travail au Québec*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1973. (Commission Gendron, étude 3.)

3. George MATTHEWS, « Moins d'anglophones, plus d'allophones », *Le Devoir*, 30 septembre 1982, p. 7.

4. Joël MONGEAU, *Correspondance entre les secteurs de recensement des régions métropolitaines de Montréal et de Québec de 1951 à 1976*, Québec, INRS-Urbanisation, 1979. (« Études et documents », 14.)

procédé nous impose une contrainte très importante: le nombre d'unités spatiales retenues pour analyse diminue de 417 à 305. L'analyse des changements survenus entre 1961 et 1971 repose donc sur des unités territoriales moins raffinées que celles utilisées pour la période allant de 1971 à 1981.

Ce problème des unités territoriales n'est pas le seul auquel nous nous sommes buté. Les seules données publiquement disponibles en 1961 se rapportaient à l'origine ethnique. Depuis 1971, nous avons accès à des données linguistiques, qui sont non seulement d'une plus grande qualité,⁵ mais qui, de plus, correspondent aux réalités québécoises des années 1970 et 1980. Notre analyse de 1961-1971 utilise des données se rapportant à l'origine ethnique tandis que celle de 1971-1981 repose sur des données linguistiques. Pour déterminer la correspondance entre ces deux types de données, nous avons effectué deux fois l'analyse de 1971, sur la base d'abord de l'origine ethnique puis de la langue maternelle.

Deux méthodes d'analyse sont privilégiées ici. D'abord, nous avons calculé le pourcentage des personnes d'origine française (soit par l'origine ethnique soit par la langue maternelle) dans chacun des secteurs de recensement des unités spatiales retenues. La croissance de la proportion de la population d'origine française entre années censitaires définit la variable de base. Par exemple, le pourcentage de personnes d'origine ethnique française dans le secteur numéro 360 (à Outremont) était de 79.4% en 1961 et de 86.0% en 1971. La présence française a donc augmenté de 6.6% dans ce secteur. Un procédé analogue nous permet de mesurer la croissance de la population de langue maternelle française dans un secteur de 1971 à 1981. Ces valeurs sont ensuite représentées sur des cartes géographiques pour bien cerner les lieux où l'évolution de la population française a été la plus rapide.⁶

En second lieu, nous avons calculé des coefficients de ségrégation (indice de dissimilarité) pour chacune des années censitaires retenues. De plus, ces coefficients ont été calculés pour deux sous-régions, Est et Ouest, divisées le long du boulevard Saint-Laurent. Rappelons que le coefficient de ségrégation donne le pourcentage de la population étudiée (ici les francophones) qu'il faudrait déménager pour que ce groupe soit réparti comme la population de base (ici les non-francophones).⁷ Le calcul se fait selon la formule :

$$\text{Seg} = \text{Abs} \frac{(\text{Eij} / \text{Ei}) - (\text{Pj} / \text{P})}{2}$$

où :

Seg = coefficient de ségrégation

Abs = Somme des écarts quel que soit le signe

5. Charles CASTONGUAY, « La mobilité ethnique au Canada », *Recherches sociographiques*, XVIII, 3, 1978 : 431-450.

6. Les cartes ont été produites au moyen du programme informatisé de cartographie informatisée de l'UQAM (CARTES). Les unités géographiques sont tirées des données CARTLIB de Statistique Canada et ont été adaptées aux exigences du programme CARTES par l'auteur.

7. Mario POLÈSE *et al.*, *La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques: Montréal, 1971*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1978.

E_{ij} = le nombre de personnes du groupe « i » (ici le groupe francophone) dans le secteur « j »

E_i = le nombre total de personnes du groupe « i » dans tous les secteurs

P_j = la population totale du secteur « j »

P = la population totale dans tous les secteurs

Comme le coefficient de ségrégation cumule les écarts en termes absolus, nous divisons l'équation par le dénominateur deux. De plus, afin de standardiser nos résultats selon la taille des secteurs de recensement, nous avons introduit un facteur de pondération qui tient compte de l'importance relative de chaque secteur. La formule devient alors :

$$\text{Seg} = \text{Abs} \frac{(E_{ij} / E_i) - (P_j / P)}{2 \times [1.00 - (E_i / P)]}$$

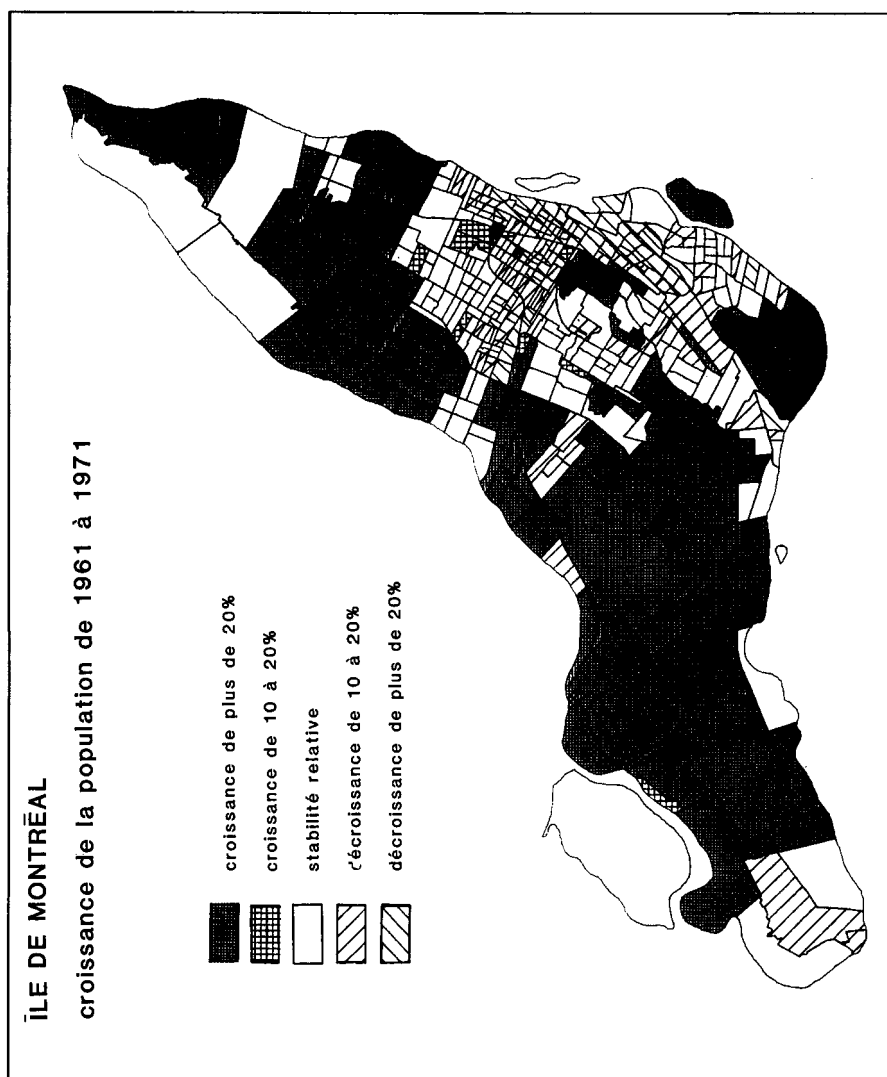
a) 1961-1971

La période 1961-1971 a été marquée d'abord par une forte croissance, soit 12.4%, de la population sur l'île de Montréal, qui passe de 1 742 000 en 1961 à 1 959 000 en 1971. Cette croissance n'est cependant pas également répartie. L'examen du graphique 1 montre, en effet, une forte croissance de la population partout sur le « West Island », à Ville Lasalle, au Centre-Nord, à Ville d'Anjou, à Saint-Léonard, à Montréal-Nord, à Pointe-aux-Trembles, à l'Île-des-Sœurs, et à Montréal dans les environs de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Dans la ville de Montréal, nous pouvons également constater une croissance juste à l'est de la ville de Westmount. La carte montre aussi qu'il y avait eu peu de décroissance dans la décennie, la plupart de tels secteurs se trouvant dans les quartiers ouvriers du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Henri et de Verdun, donc des quartiers centraux. Cependant, l'ensemble du centre-ville n'a connu ni croissance ni décroissance de sa population, sauf bien sûr par rapport à ses banlieues.

Si le graphique 1 semble indiquer une plus forte croissance dans l'Ouest de l'île de Montréal, l'analyse des données la confirme. La croissance était de 14.1% dans l'Ouest pendant la décennie, de 10.9% seulement dans l'Est. Cette évolution inégale modifie naturellement le poids relatif des deux régions. L'Est comptait pour 52.1% de la population de l'île en 1961. Ce chiffre avait diminué à 51.4% dix ans plus tard.

En ce qui concerne la population d'origine française, elle croît, elle aussi, pendant cette période, mais à un rythme moins rapide que celui de la population totale. Passant de 1 083 000 en 1961 à 1 156 000 en 1971, cette croissance, qui se chiffre à 6.7% est inférieure de 5.7% au taux enregistré par l'ensemble de la population. C'est ainsi que la présence « française » sur l'île tombait de 62.2% à 59.0% durant cette période.

L'évolution de la population française dans les deux sous-régions suit assez fidèlement le modèle dégagé pour l'ensemble de l'île de Montréal. Le taux de croissance était légèrement plus élevé dans l'Ouest (7.9%) que dans l'Est (6.2%).



Ces taux étaient néanmoins plus faibles que ceux enregistrés par l'ensemble de la population. Le pourcentage que représente la population française a diminué dans les deux régions, passant de 81.0 % à 77.5 % dans l'Est et de 41.7 % à 39.4 % dans l'Ouest.

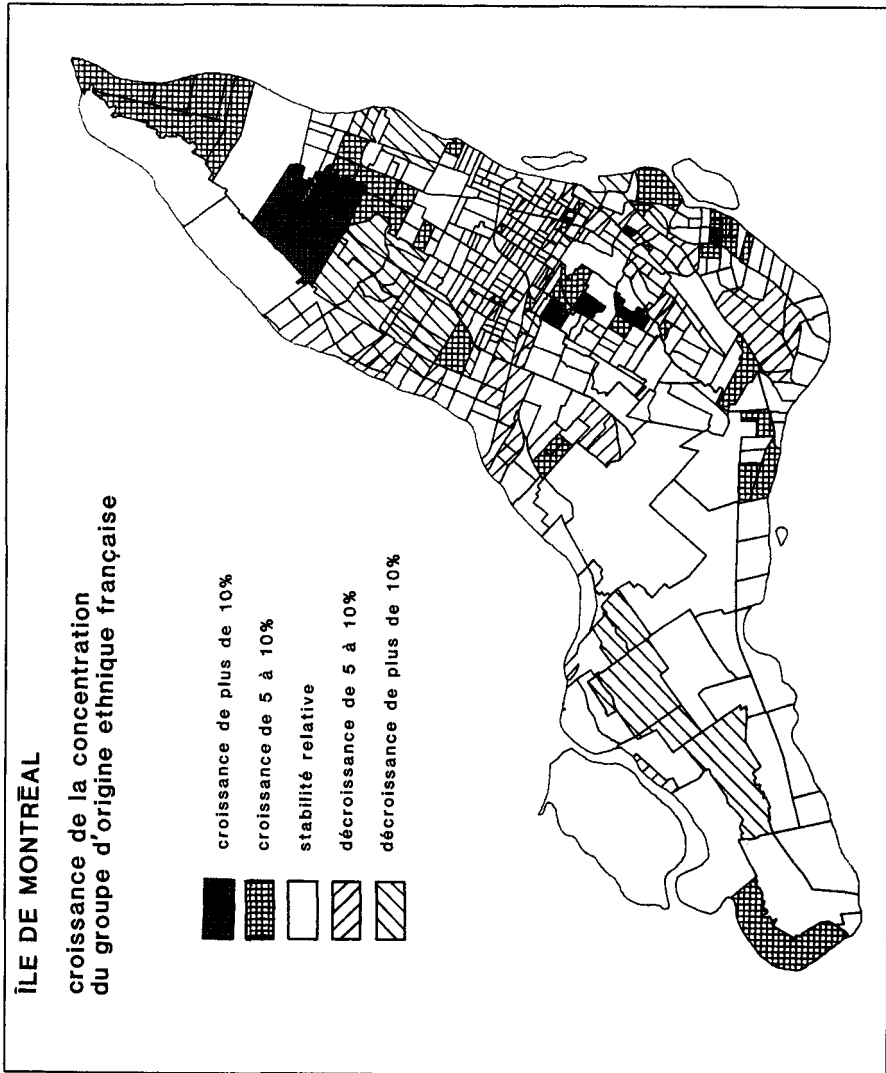
Ces changements globaux ne reflètent pas nécessairement l'évolution de chacun des secteurs de recensement. L'examen du graphique 2 montre que la croissance de la population française dans l'Est se concentre à Ville d'Anjou, dans la ville de Montréal, au sud-est de Saint-Léonard, et à Montréal-Nord. La plus forte décroissance des Canadiens français se retrouve dans les banlieues ayant connu la plus forte croissance de population, dont Montréal-Nord et Saint-Léonard. On peut donc dire qu'il y a eu redistribution de la population française dans l'Est, certains secteurs se retrouvant avec une population plus fortement française, d'autres avec une population moins importante de personnes d'origine ethnique française. L'Ouest de l'île ne semble pas présenter un modèle d'ensemble. La population française a augmenté ici et là, dans la ville d'Outremont, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Ville Saint-Pierre, à Lachine et à Senneville. La présence française semble s'être accrue dans les quartiers ouvriers et anglophones de Pointe-Saint-Charles et de Verdun. La décroissance de la présence française est en effet assez rare dans l'Ouest, ne se manifestant qu'à Ville Lasalle et à Dollard-des-Ormeaux.

L'ensemble des changements survenus durant cette période a eu un effet sur la ségrégation résidentielle. Mesuré selon l'origine ethnique, le coefficient de ségrégation se situait à 50.3 points en 1961 pour l'ensemble de l'île de Montréal. Dix ans plus tard, il était tombé à 48.3. Cette légère chute ne se reflète cependant pas également dans les deux régions. Si la ségrégation dans l'Ouest a diminué de 41.4 à 40.5, elle a augmenté, en retour, de 30.9 à 32.9 dans l'Est. C'est dire que, là où la ségrégation était faible en début de période, elle était légèrement plus forte à la fin. Le contraire s'est produit dans l'Ouest. Il faut ajouter aussi que ces coefficients de ségrégation ne semblent pas très forts dans les deux sous-régions. C'est plutôt l'écart Est-Ouest qui continue à diviser de façon importante les Canadiens français des autres groupes, notamment des Canadiens anglais. D'où le coefficient plus élevé pour mesurer la ségrégation sur l'ensemble de l'île.

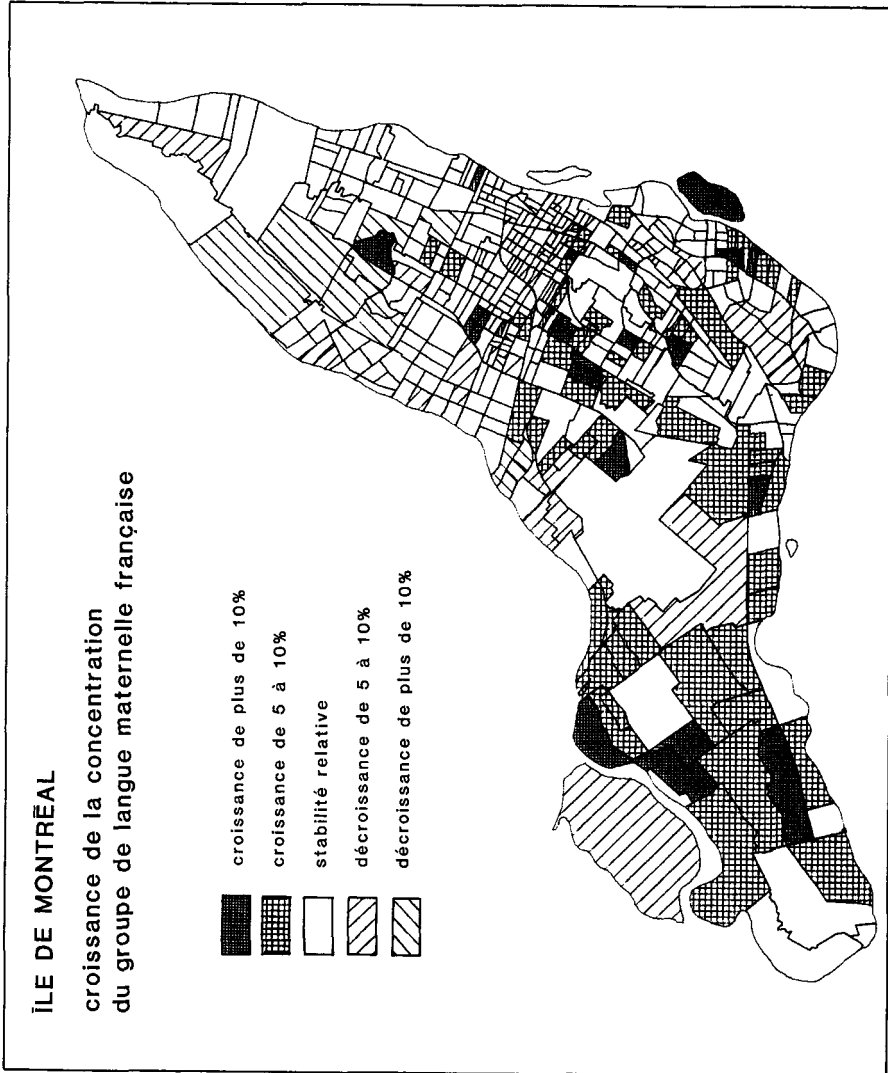
b) 1971-1981

La période comprise entre 1971 et 1981 est caractérisée non pas par la croissance de la population mais plutôt par une décroissance importante. En effet, la population de l'île de Montréal était à peu de choses près la même en 1981 qu'en 1961. La population totale a régressé de 1 959 000 en 1971 à 1 760 000 en 1981, soit de 10.1%.

La répartition spatiale de l'évolution de la population est présentée au graphique 3. Comme dans la période précédente, le secteur Ouest a continué de bénéficier d'une croissance relativement plus forte que le secteur Est. Plus exactement, la décroissance a été limitée à 9.1% dans l'Ouest par rapport à 12.0% dans l'Est. L'importance de la sous-région Ouest a donc augmenté de







48.6% en 1971 à 49.7% en 1981. Si, dans l'ensemble, la plus forte croissance de la population se situe en région périphérique, cette croissance est beaucoup plus délimitée dans l'espace, ne touchant que certaines régions bien précises, notamment dans le Nord-Ouest (île Bizard, Sainte-Geneviève, Dollard-des-Ormeaux et une partie de Ville Saint-Laurent) et dans le Nord-Est (Montréal-Nord, Saint-Léonard et une partie de Pointe-aux-Trembles). Donc, ce sont les régions les plus éloignées de l'île qui ont le plus bénéficié de l'évolution de la population. Partout, dans le reste du territoire de l'île de Montréal, il y a ou bien régression de la population ou bien stabilité relative. Le centre-ville a non seulement perdu de son poids relatif, il accuse aussi de plus fortes pertes de sa population.

La part de la population française — il s'agit ici de la population de langue maternelle française — a aussi régressé pendant cette période ; cette fois-ci de 61.1% en 1971 à 60.0% en 1981. Il faut signaler cependant que ce déclin n'a pas été régulier. Le creux de la vague s'est achevé en 1976 quand le groupe francophone se chiffrait à 58.4% ; donc chute brutale entre 1971 et 1976, remontée entre 1976 et 1981, sans doute associée à l'exode des anglophones.⁸

La régression globale de la population de langue maternelle française, durant la période, ne se traduit pas par une régression dans chacune des deux régions. Dans l'Est, le taux de décroissance se chiffrait à 15.3%, donc de 3.3% plus élevé que la décroissance de l'ensemble de la population. Le pourcentage des francophones est passé de 80.8% en 1971 à 77.7% en 1981. La totalité de cette régression s'est réalisée entre les années 1971 et 1976, le chiffre de 1976 étant, à toutes fins utiles, égal à celui de 1981. L'histoire est tout autre dans l'Ouest. Si le pourcentage de francophones a diminué de 40.2% entre 1971 à 38.4% en 1976, il a très vite augmenté par la suite, si bien que la population française contribue pour 41.9% de la population de 1981. En effet, la décroissance du groupe francophone dans l'Ouest, limitée à 4.2%, a été de 3.9% inférieure à celle de l'ensemble de la population.

Au graphique 4, nous présentons les secteurs ayant subi le plus grand changement de la présence française durant la période de 1971 à 1981. Le mouvement des francophones vers l'Ouest est bien mis en évidence. Le graphique montre clairement les secteurs où la population de langue maternelle française a augmenté d'au moins 5%. La presque totalité de ces secteurs se trouvent à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, notamment dans le quartier Côtes-des-Neiges et dans l'extrême Ouest de l'île. À l'est du boulevard Saint-Laurent, château fort traditionnel du groupe francophone de Montréal, nous constatons presque uniquement de la stabilité ou de la régression.

L'analyse des indices de la ségrégation indique que la ségrégation résidentielle a continué à régresser pendant les années 1970. Sur l'ensemble de l'île de Montréal, elle est passée de 53.6% en 1971 à 47.2% en 1981, une chute assez importante. Cette diminution de la ségrégation n'a pas été réalisée de la même manière dans les deux sous-régions. Dans l'Est, la ségrégation a diminué

8. G. MATTHEWS, *op. cit.*

de 38.0% à 33.2%, la totalité de cette réduction s'étant produite entre 1971 et 1976. Dans l'Ouest, la ségrégation a très peu diminué entre 1971 et 1976, passant de 42.8% à 41.9%, mais elle se situait à seulement 37.6% cinq ans plus tard. Donc, le processus de la déségrégation résidentielle semble s'être accéléré dans l'Ouest depuis que le Parti québécois a pris le pouvoir.

c) *Évolution de la ségrégation linguistique*

Étant donné que les calculs de l'indice de dissimilarité pour les années 1961 à 1971 et celles de 1971 à 1981 reposent sur des données si différentes, il est assez difficile de les comparer directement. Nous sommes cependant en mesure d'effectuer des standardisations qui permettent d'améliorer sensiblement la possibilité de comparaison. D'abord, nous allons comparer, au tableau 1, la ségrégation linguistique à la ségrégation ethnique pour l'année 1971.

TABLEAU 1

Indices de ségrégation, selon les critères linguistique et ethnique, île de Montréal, 1971.

CRITÈRE	ENSEMBLE	OUEST	EST
Ethnie	50.7	41.8	34.9
Langue	53.6	42.8	38.0

Ces données nous permettent de conclure que la ségrégation mesurée selon l'origine ethnique est plus faible que celle mesurée selon la langue maternelle. Le regroupement selon la langue maternelle prime sur le regroupement selon l'ethnie. Ceci veut dire, par exemple, que les personnes de langue maternelle française mais qui sont d'origine irlandaise sont plus susceptibles d'habiter un quartier francophone qu'un autre genre de quartier. De plus, ces données suggèrent que les coefficients de ségrégation selon l'ethnie (pour l'année 1961) sous-estiment de façon importante la ségrégation linguistique qui aurait prévalu à cette époque.

En second lieu, nous allons comparer les indices de ségrégation linguistique obtenus sur le fichier des 305 unités spatiales à ceux du fichier (plus exact) de 417 secteurs de recensement, dans les deux cas pour l'année 1971. Cette comparaison nous donne les résultats suivants :

TABLEAU 2

Indices de la ségrégation linguistique selon diverses unités spatiales, île de Montréal, 1971.

NOMBRE D'UNITÉS SPATIALES	ENSEMBLE	OUEST	EST
305	48.3	40.5	32.9
417	50.7	41.8	34.9

Ces données indiquent, elles aussi, que les besoins de comparer les résultats du recensement de 1971 à ceux du recensement de 1961 ont entraîné des estimations des coefficients de ségrégation ethnique quelque peu trop faibles, en raison du découpage spatial utilisé.

Les données présentées aux tableaux 1 et 2 nous permettent d'apporter des ajustements aux coefficients déjà estimés pour l'année 1961. Les valeurs devraient être révisées à la hausse pour respecter les divisions territoriales de 1971 et pour transformer les valeurs ethniques en valeurs linguistiques. Pour ce faire, nous utiliserons la formule suivante, ce qui nous permettra de corriger à la fois les effets de limites territoriales et ceux d'origine ethnique :

$$\text{Segl}_{(a)}^{(61; 417)} = \text{Segor}_{(61; 305)} \times \frac{\text{Segl}_{(b)}^{(71; 417)}}{\text{Segor}_{(b)}^{(71; 417)}} \times \frac{\text{Segor}_{(c)}^{(71; 417)}}{\text{Segor}_{(c)}^{(71; 305)}}$$

où :

- Segl = coefficient de la ségrégation linguistique
- Segor = coefficient de la ségrégation selon l'origine ethnique
- (a) indique l'année et la base territoriale des coefficients estimés
- (b) transforme, selon le tableau 1, la ségrégation ethnique en ségrégation linguistique
- (c) rapporte, selon le tableau 2, la ségrégation estimée sur la base territoriale de 417 unités

Les résultats corrigés pour l'année 1961, ainsi que ceux pour les années 1971 et 1981, sont présentés au tableau 3.

TABLEAU 3

Ségrégation linguistique, île de Montréal, 1961 à 1981.

ANNÉE	ENSEMBLE	OUEST	EST
1961	55.8	43.8	35.7
1971	53.6	42.8	38.0
1981	47.2	37.6	33.2

L'analyse du tableau 3 nous permet d'affirmer que la ségrégation linguistique régresse constamment sur l'île de Montréal depuis au moins vingt ans, une régression plus lente pendant les années soixante, plus forte pendant les années soixante-dix. Le déclin de la ségrégation a été plus fort dans l'Ouest, diminuant

de 6.2 points en vingt ans, contre seulement 2.5 points dans l'Est. Mais étant donné la plus grande tendance des francophones à habiter les quartiers de l'Ouest de l'île, la ségrégation sur l'ensemble de l'île a diminué de 55.8 à 47.2 points, donc de 8.6 points.

Le mouvement des francophones dans les quartiers de l'Ouest pourrait avoir des conséquences notables à plus long terme. Par exemple, les données indiquent que ces francophones sont à la fois minoritaires dans la région et moins isolés que les francophones d'il y a vingt ans. La logique demande que le contact entre francophones et anglophones soit alors plus fréquent et donc que les taux de bilinguisme (sinon de transfert linguistique) soient plus élevés dans un avenir rapproché. Nous avons déjà démontré que le lieu de résidence exerce un impact sur les orientations linguistiques.⁹ Le résultat de ce mouvement des francophones dans les quartiers de l'Ouest est loin d'être prévisible. D'une part, les conditions que nous avons exposées semblent propices à créer des taux de mobilité linguistique plus élevés chez les francophones pendant que l'économie québécoise semble défavoriser de plus en plus la connaissance de l'anglais sur le marché du travail.¹⁰ D'autre part, il est tout aussi possible que ce mouvement vers l'Ouest traduise une prise de conscience chez les francophones qui se comporteraient maintenant comme groupe majoritaire au Québec. En conséquence, ils auraient perdu leur peur de la minorité anglophone et réagiraient plutôt en termes économiques face au marché du logement. Même si le contact quotidien avec l'anglais pouvait améliorer sensiblement leur capacité de le parler, les francophones ne semblent plus craindre l'assimilation linguistique. Choisir entre ces deux scénarios n'est actuellement pas possible en raison d'un manque de données pertinentes.

Calvin VELTMAN

*Département d'études urbaines,
Université du Québec à Montréal.*

INRS-Urbanisation.

9. Calvin VELTMAN, « La structure résidentielle des transferts linguistiques dans l'agglomération montréalaise », *Recherches sociographiques*, XIX, 3, 1978 : 392-401.

10. J.-A. BOULET, *op. cit.*.